

■DIRECTION DE LA SOLIDARITE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

du vendredi 24 novembre 2023 10h15 en salle des Commissions

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 28 septembre 2023

ORDRE DU JOUR

Point n°1: Décisions modificatives

Point n°2 : Convention annuelle avec le Département du Val-de-Marne relative au financement

de la mission d'accompagnement social lié au logement du CCAS

Point n°3: Autorisation donnée à Monsieur le Maire, Président du CCAS d'engager, liquider et

mandater, pour l'exercice 2024 mais avant le vote du Budget primitif, des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits d'investissement ouverts au

budget principal et aux budgets annexes du CCAS de l'exercice 2023

Point n°4: Catégories, durées et modalités d'amortissement des biens au budget principal du

CCAS

Point n°5 : Création d'un poste à temps non complet de médecin coordinateur de L'EHPAD

Point n°6: Journée internationale des personnes handicapées – évènement du 7 décembre

2023

Point n°7: Organisation des repas festifs dans les résidences autonomie et à l'EHPAD Joseph

Guittard et fixation du taux de participation du CCAS au repas festif des résidence

autonomie

Point n°8: Convention de remboursement de fluides entre la Ville de Champigny-sur-Marne et

le CCAS

Point n°9: Pour Information – temps forts du CCAS pour fin 2023 et 1^{er} trimestre 2024

Point n°10: Pour Information - Convention de partenariat entre le CCAS et l'UDAF 94 pour

l'ouverture de permanences « Point Conseil Budget »

Point n°11: Pour information - Suivi de la fin d'activité du service d'aide à domicile du CCAS